



## **REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE « RAIDS » CATAMARAN 2012**

### **1- COMPETITION SUPPORT DU CHAMPIONNAT**

Le Championnat de France de Voile « Raids » Catamaran 2012 se déroulera sur la compétition :

**« La Costarmoricaine ».  
Club de Voile de la Baie d'Erquy, du 25 au 29 juillet 2012.**

### **2- ADMISSIBILITE**

Le Championnat de France de Voile «Raids» Catamaran est réservé aux licenciés **âgés de 18 ans et plus** ainsi qu'aux coureurs étrangers (décision 6.1.4 du CA du 18/11/06).

La participation d'équipier de moins de 18 ans est possible pour les équipages dont le chef de bord déclaré est âgé de 21 ans ou plus. Cet aménagement n'est en aucun cas accessible aux licenciés de moins de 15 ans. L'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du championnat).

### **3- CLASSEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT**

Le Classement du Championnat de France de Voile «Raids» Catamaran 2012 sera établi sur le Classement validé du Raid : « La Costarmoricaine » en ne conservant que les équipages concernés par la règle **2 ADMISSIBILITE**.

### **4- ATTRIBUTION DU TITRE**

Sera déclaré CHAMPION DE FRANCE DE VOILE « RAIDS » CATAMARAN OPEN (masculin, mixte ou féminin) l'équipage qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon le § 3 ci-dessus.

Les titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 coureurs inscrits définitivement à la compétition support du Championnat.

### **5- DOTATION EN PRIX**

Les 3 premiers équipages se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze. La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront sur le stand de la FFVoile au Salon Nautique (ou à défaut au même moment au siège de la FFVoile).